

Madame L'HUILLIER Mireille
Madame BUTIN Aurélie
Conseillères Municipales

Faulquemont,
Le 19 octobre 2020

Objet : Non-respect du code de la route

A l'attention de Messieurs,
BIANCHIN Bruno, Maire de Faulquemont
DUPONT Jean-Luc, Conseiller Municipal, Délégué à la Réglementation et à la Police Municipale

Messieurs,

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier afin d'attirer votre attention sur quelques problèmes récurrents remontés par des habitants de Faulquemont qui sont les suivants :

- 1) **Le Stationnement :** voitures garées à cheval, voir les 4 roues sur trottoir, voitures « tampon », tracteurs de camion (le w-e) bloquant des places de parking, ceci dans différents secteurs de Faulquemont, Rues de Mervans, de la Loire, de Metz, Quartier UCBL, Cité Haute (au-dessus des rails) ...

Le stationnement rue de Nancy semble également poser un problème avec les résidents. En effet, les infirmières du CCAS stationnent leur véhicule personnel toute la journée pour repartir avec le véhicule de service. Ne pourraient-elles pas se garer en face (parking devant maison IDCs), à l'arrière les jours où les Restos du Cœur n'utilisent pas l'espace, voire sur le parking du fond, après la maison appartenant à la commune, afin de laisser la place à ceux qui résident dans cette rue ?

- 2) **La Vitesse :** Rues de Metz, de la Gare, de la République, de Pont-à-Mousson, de la Loire, Avenue André-Viaud, Route de Créhange ...

Les ralentisseurs (gendarmes couchés) semblent ne pas être aux dimensions légales. Un article de presse paru récemment a rappelé la norme Afnor 98-300 définissant les caractéristiques des ralentisseurs : 10cm de haut, 4 mètres de long.

- 3) **La Sécurité :** quelques demandes citées en exemple, entre-autres...

Il y a quelques années, un de nos collègues avait suggéré que le parking du rond-point près de l'armurerie soit modifié en ce sens que la sortie devienne l'entrée et l'entrée la sortie. Nous invitons les membres du conseil à se rendre compte que la visibilité en est meilleure.

Route de Strasbourg, (Ecole Descartes), des parents nous signalent que la traversée de route (entrée-sortie d'école) n'est plus sécurisée pour leurs enfants par un(e) agent.

Devant la Médiathèque, sur les 7 poteaux de voirie il n'en reste plus qu'un seul en place, poteaux qui permettent d'assurer la sécurité du piéton, ceci n'étant pas le cas actuellement.

Nous sommes tous des parents, des grands parents, des adultes responsables, personne n'a à subir l'irresponsabilité et l'incivilité de conducteurs qui par leurs attitudes accidentogènes pourraient provoquer l'irréversible.

En tant qu'Autorité de Police Municipale, le Maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes d'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du code général des collectivités territoriales).

Ce courrier n'a pas pour but de montrer du doigt mais de retrouver un confort de vie en toute sécurité pour les Faulquinois.

Dans l'espoir que ces requêtes soient entendues, Recevez, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Madame Mireille L'HUILIER
5C, rue de l'Europe
57380 FAULQUEMONT

Le 26 octobre 2020

N/Réf. : DGS/PS/cl n° 3345

Objet : sécurité

Madame,

Votre courrier du 19 octobre 2020 cosigné par Madame BUTIN a retenu toute mon attention.

Vous y évoquez un certain nombre de problèmes de stationnement, de vitesse et de sécurité dans divers secteurs de la commune.

Soyez assurés que ces questionnements légitimes sont au cœur de nos préoccupations. La commune a ainsi obtenu en juillet 2020 une subvention de 23 610 € du Département de la Moselle au titre de l'AMISSUR pour la sécurisation de diverses rues : la rue de Träteling, le giratoire avenue Viaud – rue de Créhange – rue Houpert, l'avenue du Collège, la rue de Pontpierre, l'avenue Longchamp ainsi que la rue de FAULQUEMONT à CHEMERY.

Le détail de ces travaux de mise en sécurité d'un montant total de 94 600 € TTC qui avaient été adoptés en conseil municipal le 16 décembre 2019 lors de la précédente mandature, seront présentés lors d'une prochaine réunion de la commission Travaux – Sécurité où toutes les sensibilités du conseil municipal sont représentées. Vos observations seront-elles aussi exprimées à cette occasion.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire


Bruno BLANCHIN